

Bulletin municipal

Décembre

2017

Hommage aux morts pour la patrie.



Le monument doté d'une double clôture et entouré d'arbres.

Le 1^{er} mars 1921 la réception du monument était réalisée.

Le 7 avril 1921 les travaux étaient achevés et le montant final était exposé au conseil.



Le 2 septembre 1920 M. Jean **BOURASSET**, maire exposait au conseil qu'il conviendrait d'ériger un monument aux morts pour la patrie afin de les honorer.

Le montant estimé était de 5551 francs.

Le 12 décembre 1920 un devis et des plans plus détaillés ont été soumis au conseil, le montant du monument était de : 5551 francs auquel il fallait ajouter 289 francs pour la gravure des noms.



Le prix du monument était de 5814 francs gravures comprises. Il fallait y rajouter 1986 francs, des travaux de maçonnerie avaient été nécessaires à la mise en place du monument.

Le montant global était donc de 7800 francs.

Le monument a été réalisé par un artisan d'Issoire et la maçonnerie par un maçon de Saint Rémy de Chagnat.

Le mot du maire.

Chargnatoises, Chargnatois,

2017 a vu le démarrage de « l'Agglo Pays d'Issoire » (API) Structure à laquelle notre commune appartient, début difficile car harmoniser les compétences des huit ex-communautés de communes n'est pas simple, l'avenir nous le dira !

Sur notre commune les travaux sur l'Eau Mère au niveau du pont sont terminés (financés par l'Agglo).

Concernant la rénovation énergétique de la salle des fêtes les subventions demandées ont été obtenues et les travaux se feront au printemps.

En 2018 le conseil municipal va lancer la création d'un lotissement sur les petits communaux, car les demandes de constructions existent. Un bureau d'étude a été retenu afin d'évaluer les coûts, ces nouvelles constructions permettront de pérenniser nos écoles.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes à tous et une très bonne année et surtout la santé.



La municipalité vous souhaite de joyeuses fêtes



2018

*La cérémonie des vœux aura lieu
le samedi 13 janvier 2018 à 18 h 30
à la salle polyvalente.*

Monsieur le maire vous présentera ses vœux.

*Les associations de la commune
présenteront leurs activités.*

*Nous serons heureux de vous compter
parmi nous et
nous vous attendons nombreux
pour ce moment de partage.*

Informations

✓ *Travaux sur l'Eau Mère.*

Dans le cadre du contrat territorial de l'Eau Mère et du ruisseau des Parcelles des travaux ont été réalisés sur l'Eau Mère au niveau du pont de Saint Rémy de Chagnat.

Ils avaient pour objectif de créer une ripisylve (ensemble des formations arborées, arbustives et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau), et d'orienter l'écoulement du cours d'eau dans l'arche centrale du pont.



La première étape consistait à creuser un chenal central.

Au cours de cette opération aucun sédiment n'a été extrait de l'Eau Mère.

Les plus fins ont été utilisés pour conforter les berges.

Les plus grossiers ont été laissés à la disposition de l'Eau Mère.

L'étape suivante consistait à mettre en place un ripisylve destiné à protéger les berges contre l'érosion et les crues. Elle contribue à épurer les eaux de ruissellement et aide à maintenir une température favorable au développement de la vie.



La troisième étape menée conjointement avec la seconde consistait à mettre en place trois épis rocheux en amont du pont pour dévier l'eau vers le centre de la rivière.

D'un coût total de 10 800 € HT financé par :

20%



20%



60%



Ces travaux ayant pour but d'améliorer la qualité de l'eau et la vie dans le cours d'eau, ils font suite aux travaux déjà réalisés en amont l'an passé.

Il est prévu de poursuivre en 2018, par des travaux au niveau de la rivière Eau-Mère et du ruisseau de Pouchon/Valette :

Restauration de la ripisylve, gestion sélective des embâcles dans les secteurs à risques, enlèvement des déchets, ...

Afin de prévoir ces travaux la concertation auprès des riverains a débuté en 2017, et des conventions avec eux sont en cours de mise en place.

Rappelons que ces travaux ne dispensent en aucune façon les propriétaires riverains des droits et devoirs qui leurs incombent. En effet, ces derniers sont tenus à un entretien régulier des cours d'eau afin de contribuer à leurs bons états écologiques.

L'animateur et le technicien du Contrat Territorial se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions en tant qu'usager et/ou riverain et vous conseiller pour intervenir sur les cours d'eau et les zones humides.

Vous pouvez contacter le contrat territorial de l'Eau-Mère et du Ruisseau des Parcelles basé au Pôle Aménagement Durable de l'Espace de l'Agglo Pays d'Issoire

Tel : 04 73 55 90 48

Mail animateur :

vincent.amaridon@capissoire.fr

Mail technicien rivière :

aurelien.grandpierre@capissoire.fr



✓ *Le projet de Lotissement.*

Le projet du lotissement comme l'indique monsieur le maire se situe aux petits communaux, parcelle 58 en bleue sur le dessin, devrait être le futur lotissement.



Il s'appellera le lotissement des peupliers

✓ Stations d'épurations

Un règlement du service collectif vous a été remis soit en main propre soit dans votre boîte aux lettres.



Cependant encore de nombreux éléments indigestes pour les stations arrivent en nombre important.

Notamment de grande quantité de lingettes arrivent à la station d'épuration de la Malotière.

Ces objets doivent être ensuite retirés par les agents communaux.

Si vous avez égaré le règlement vous pouvez en trouver un exemplaire en mairie ou en le téléchargeant sur internet à l'adresse : <http://www.saint-remy-de-chagnat.fr/spip.php?article120>.

✓ Combattre le campagnol terrestre :

Article communiqué par la Sous-Préfecture d'Issoire

Agissez, ensemble, au plus tôt, en combinant tous les moyens de lutte.

Pour lutter ensemble en coordonnant les actions individuelles, rapprochez-vous de votre GDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles).



Luttez au plus tôt en surveillant vos parcelles, et en commençant par limiter la population de taupes qui « fait le lit du campagnol ».

Combinez tous les moyens de lutte : techniques agronomiques, accueil des prédateurs, piégeage, lutte chimique. Deux nouveaux produits à base de Phosphore de zinc ont été récemment autorisés.

Pour connaître les modalités d'utilisation, adressez-vous à la FDGDON 63 (Fédération Départementale des GDON 04 73 42 15 83). La FDGDON est également votre interlocutrice pour toute autre demande d'information concernant la lutte contre le campagnol terrestre (formations, indemnisation FMSE, ...)

✓ *Commémoration du 11 novembre.*

Le 11 novembre s'est déroulée la commémoration de l'armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale.

Elle a débuté par le dépôt d'une gerbe par un ancien combattant.



Elle s'est poursuivie par la lecture du message de Mme la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées par madame la première adjointe et une conseillère municipale.

Suivie par une minute de recueillement en hommage aux morts pour la nation.



Elle s'est terminée par un moment convivial autour d'un vin d'honneur dans la salle du conseil.

✓ Repas du CCAS



Le 3 décembre les membres du CCAS organisaient un repas destiné à honorer les anciens de la commune mais aussi à leur permettre de se retrouver et d'échanger les derniers potins de la commune.

A l'arrivée ils ont été accueillis par monsieur le maire et ont pu découvrir des tables joliment dressées par les membres du CCAS.

Monsieur le maire leur a souhaité la bienvenue et de passer une bonne après-midi.



Une fois tous installés le repas a pu débuter.

Succulent et copieux il a fait l'unanimité.

A la fin du repas un chanteur est venu avec sa guitare entonner des chants connus de l'assistance.

Ainsi les plus connus ont été repris en cœur par les participants.

Lors des passages moins connus ils ont pu deviser gaiement.



Nos anciens ont ainsi passé un instant agréable et pour certains se retrouver.

Le coin des associations

✓ *Le club rencontre et gaité.*

Le samedi 19 et dimanche 20 août le club organisait son expo vente.

Et le 20 août sa traditionnelle brocante.

Les deux manifestations ont connu un vif succès.



Les exposants étaient forts nombreux, tous les espaces de la commune ont été exploités.

Le 11 novembre les membres du club organisaient leur foire aux marrons.

Les visiteurs sont venus nombreux pour déguster les marrons grillés et le vin bourru.



L'après-midi s'est poursuivie par un thé dansant où de nombreux danseurs se sont retrouvés.



Le bureau.

Présidente : Mme Danielle **VEYRIERES**.
Vice-présidente : Mme Annie **POUYET**.
Trésorière : Mme Raymonde **LACRUCHE**.
Secrétaire : Mme Michelle **MARQUET**.

Calendrier des manifestations à venir.

- Dimanche 14 janvier :..... Loto à 14h00
- Dimanche 4 février :.....Thé dansant à partir de 14h30
- Samedi 14 juillet :.....Thé dansant à partir de 14h30

✓ Les donateurs de sang Bénévoles



Au cours de l'année 2017, l'association a permis de recueillir **270** dons.

Prochaines collectes :

Vendredi 16 février 2018.

Vendredi 25 mai 2018.

Vendredi 10 Août 2018.

Vendredi 30 novembre 2018.

Venez donner votre sang en toute sécurité si :

- Vous êtes en bonne santé.
- Vous avez entre 18 et 71 ans.
- Vous n'êtes pas à jeun.
- Vous pesez au moins 50 kg.
- Vous répondez avec sincérité à toutes les questions lors de l'entretien médical qui précède le don.
- Votre taux d'hémoglobine est suffisant.

Président M. Marcel **BEGON**



✓ *Sapeurs-Pompiers Du CPI de l'Eau Mère*

Le dimanche 3 décembre, les sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention de l'Eau Mère se sont retrouvés pour fêter leur traditionnelle Sainte Barbe en présence de représentants des centres voisins et des élus locaux des communes du secteur d'intervention.



A cette occasion, les Sapeurs 2^{ème} classe Morgane **TINOCCO** et Loris **BOREL** ont reçu leurs diplômes de formation initiale en incendie et opérations diverses.

Ce même jour, le Caporal Joël **SARRON** et l'Adjudant Bertrand **OLLEON** ont été promus respectivement Caporal-Chef et Adjudant-Chef.

Dans l'ordre au premier rang :

Morgane **TINOCCO**, Joël **SARRON**, Bertrand **OLLEON**, Loris **BOREL**

Un repas servi dans la bonne humeur et la convivialité clôturait avec délice cette journée.

Les Sapeurs-Pompiers tiennent à remercier les habitants des communes de Saint Rémy de Chagnat, Parentignat, Les Pradeaux et Varennes Sur Usson pour leur présence lors de leurs manifestations et de leur gentillesse lors du passage traditionnel des calendriers.

Les Sapeurs-Pompiers remercient également les commerçants et les artisans pour leur générosité lors de l'organisation du concours de belote.

L'année 2017 se termine avec le départ à la retraite du Caporal-chef Jean-Paul **LOUBAT** (de Parentignat), mais aussi l'arrivée de 3 nouveaux sapeurs-pompiers : Morgane **TINOCCO** (Les Pradeaux), Loris **BOREL** et Estève **THIBAUD** (tous deux de Saint Rémy de Chagnat).

Nos jeunes sapeurs-pompiers actuellement à Saint Germain Lembron ont eu leur diplôme de 1^{ère} année, félicitations à Elise **DELIVERT**, Amélie **MAGAUD** et Milena **DEYTIEUX**.



Voyage à Lyon

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à tous

Pour l'année 2018, nous réorganiserons notre concours de belote en novembre et les 2 concours de pétanque en juin et août.



✓ *Les amis de l'école*

Les amis de l'école ont organisé leur deuxième marché de Noël



A l'extérieur

Un grand nombre
d'artisans et de
commerçants
présents à l'extérieur
comme à l'intérieur.



A l'intérieur



Le Père Noël est venu
nous rendre visite à l'ex-
térieur il a distribué des
bonbons aux enfants pe-
tits et grands présents.

Il a ensuite fait une séance
de photos avec les enfants
qui le désiraient.



Les fonds récoltés par les amis de l'école sont destinés à améliorer la vie des enfants scolarisés sur les sites du RPI (Voyages, jouets, goutés, etc.).

Le bureau :

Présidente : Mme Edwige **CUSSALGRAS**

Vice-présidente : Mme Audrey **BOIBIEN**

Trésorière : Mme Vanessa **GASPARAUD**

Vice-trésorière : Mme Véronique **VALETTE-DELDON**

Secrétaire : Mme Angélique **POTIER**

Vice-secrétaire : M. Baptiste **GRENIER**

✓ *Nouveaux arrivants*

-  M. Jonathan **DA SILVA** et Mme Stéphanie **BAILLY** - 4 rue des Chauchères.
-  M. Jordan **PERTIAS** et Mme Mélissa **MERCIER** et leur fils Nolan - 9 rue du Livradois.
-  Mme Evelynne **SERRE** - 4 place de l'Ormeau.
-  M. Grégory **MALECKI** et Mme Alexia **COURTINE** et Amalya **CHAPY-COURTINE** - 1 rue du Four.

-  M. Romain **CHAMBADE** et Mme Sonia **FAUCHER** - 5 rue des Vignerons.
-  M. et Mme Pascal **LAMOURETTE** - 4 rue de l'Eau Mère.
-  M. Loris **BOREL** - 2 impasse de la DIME.
-  M. et Mme Jean-Philippe **VIGNAL** - 11 lotissement de l'Eau Mère.
-  M. Loïc **GENEAU DE LAMARLIERE** et Mme. Audrey **DEFAY** leurs filles Arya et Aenor - 2 bis rue du Chanvre.
-  M. Stephen **LASCOVITCH** et Mme. Déborah **HENNEQUIN-GENESTIER** et leur fille Zoé - 2 rue du Chanvre.
-  M. Nicolas **COUAVOUX** - 5 rue du Four.

Nous nous excusons si nous avons oublié des nouveaux arrivants, mais beaucoup reste des inconnus pour nous, car la coutume de se présenter en mairie est devenue obsolète.

Pourtant lors du passage en mairie vous pourriez avoir de nombreuses informations (fonctionnement des écoles, des transports, des services municipaux et postaux ...).

Si vous avez de nouveaux voisins, incitez-les à passer en mairie !



Nous espérons faire votre connaissance le 13 janvier 2018 à la cérémonie des vœux ou vous êtes cordialement invités.

✓ *Naissances*



👶 Kelyan **MALECKI -COURTINE**, né le 9 Novembre 2017, fils de Grégory **MALECKI** et Alexia **COURTINE** 1 rue du Four.

👶 Julia **FAUCHER-CHAMBADE**, née le 17 novembre 2017, fille de Sonia **FAUCHER** et de Romain **CHAMBADE** 5 rue des Vignerons.

La municipalité félicite les heureux parents.

✓ *Décès :*

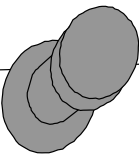


✝ M. André **CHAFFRAIX** décédé le 23 août 2017 à l'âge de 95 ans.

✝ M. Emile **REDON** décédé le 22 octobre 2017 à l'âge de 91 ans.

✝ M. William **CHEVARIN** décédé le 11 décembre 2017 à l'âge de 49 ans.

La municipalité présente toutes ses condoléances aux familles.



✓ *Memento :*

Mairie :

- Ouverture au public :

Lundi : 13 h 30 à 18 h 30
Mardi : 09 h 00 à 12 h 00
Mercredi : 09 h 00 à 12 h 00
Jeudi : 09 h 00 à 15 h 30
Vendredi : 09 h 00 à 12 h 00

Tél : 04 73 71 00 09

Fax: 09 85 77 77 58

Mail : stremydechagnat@free.fr

- Permanence de Monsieur le maire :

Lundi après-midi
Mercredi matin

- Permanence des adjoints :

Samedi matin de 9 h à 11 h

Agence postale communale :

- **Horaires :** Lundi : 13 h 30 à 16 h 30
Mardi : 08 h 30 à 12 h 30

Jeudi : 08 h 30 à 13 h 30

Vendredi : 08 h 30 à 12 h 30

Agglo Pays d'Issoire.

7 ter boulevard André Malraux 63504 Issoire cedex

04 15 62 20 00

Services divers :

- Services de maintien à domicile : 04 15 62 20 01
- ADMR Sauxillanges Association du service à domicile et à la personne 04 73 96 87 96
- CLIC Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique : 04 73 89 67 38
- Trésor Public d'Issoire..... 04 73 89 15 78
- Déchetterie Sauxillanges..... 04 73 96 88 92
- **Horaires :**
 - Lundi 14 h 00 à 18 h 00
 - Mardi à vendredi 10 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00
 - Samedi 09 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00

Collecte des déchets :

- Les déchets recyclables : (bac bleu), le mardi des semaines paires (sortir les bacs le mardi matin)
- Les déchets non recyclables : (bac gris), le mercredi de chaque semaine (sortir les bacs le mardi soir car le ramassage des déchets se fait tôt le mercredi matin)

Santé Sécurité

- Gendarmerie de Sauxillanges :..... 04 73 96 81 55
- SAMU :..... 15
- POMPIERS..... 18
- URGENCES (à partir d'un portable)..... 112

R.P.I. Saint Rémy de Chagnat/Saint Jean en Val

- Ecole de Saint Rémy :..... 04 73 71 08 18
- Ecole de Saint Jean :..... 04 73 96 82 39